



AVIS PUBLIC

BUDGET 2020 / PTI 2020-2021-2022

Le conseil municipal de la Ville de Saint-Eustache a adopté, lors de la séance extraordinaire budgétaire du 11 décembre 2019, le budget 2020 et le programme triennal des dépenses en immobilisations pour les années 2020, 2021 et 2022, tels que ci-dessous détaillés dans le document explicatif.

VILLE DE SAINT-EUSTACHE BUDGET 2020

RECETTES

Taxes municipales	69 019 060 \$
Taxes foncières générales et spéciales, tarification de l'eau, compensation pour les services d'égout, tarification pour le transport, gestion des matières résiduelles et recyclables, taxe sur les immeubles non résidentiels	
Compensation tenant lieu de taxes	1 511 850 \$
Compensation du Gouvernement provincial sur ses édifices	
Services rendus aux organismes municipaux	1 449 980 \$
Ententes intermunicipales	
Autres services rendus	2 439 470 \$
Revenus pour l'organisation des activités récréatives et culturelles dans la municipalité et recouvrements de tiers pour l'exécution des travaux	
Autres recettes de sources locales	7 878 930 \$
Droits liés à l'émission de permis, amendes, frais, droits de mutations, intérêts sur taxes, intérêts bancaires	
Transferts conditionnels	2 064 710 \$
Subventions en vertu des différents programmes gouvernementaux, tels transport local, aqueduc et égout, bibliothèque, sport et loisirs	
<u>TOTAL DES RECETTES :</u>	84 364 000 \$

DÉPENSES

Administration générale	11 464 290 \$
Législation, application de la loi, gestion financière, approvisionnements, direction générale, informatique, gestion du personnel, communication, greffe et affaires juridiques, évaluation et autres dépenses, administratives, santé et bien-être	
Sécurité publique	17 832 950 \$
Service de la police, protection contre les incendies et sécurité civile	
Transport routier	12 601 670 \$
Administration, voirie, réseaux et environnement, enlèvement de la neige, éclairage des rues, circulation	
Transport en commun	2 860 660 \$
Transport adapté, autobus, train de banlieue, métro	
Hygiène du milieu	9 856 880 \$
Purification et traitement, réseaux et distribution de l'eau, entretien des bornes-fontaines, usine et bassins d'épuration, réseau d'égouts et enlèvement des ordures	
Urbanisme et mise en valeur du territoire	3 831 120 \$
Urbanisme et mise en valeur, revitalisation, promotion et développement industriels, embellissement, municipalité régionale de comté et autres organismes régionaux	
Contribution Montréal Métropolitain	908 590 \$
CMM	
Loisirs et culture	12 217 760 \$
Administration, module communautaire, module arts et culture, activités sportives et de plein air, patinoires, piscines extérieures et intérieures, parcs et terrains de jeux, bibliothèque	
Déboursés en immobilisation à même les recettes	353 960 \$
Achat d'ameublement, achat d'équipement, achat de véhicules, achat de terrains et bâtiments, réparations majeures, rénovations, etc.	
Service de la dette	12 474 240 \$
Remboursement dû (capital et intérêts) sur obligations, emprunts temporaires et frais de financement	
Affectation - autres financement	(38 120) \$
Immobilisations au fonds de roulement, affectation fonds patrimonial	
<u>TOTAL DES DÉPENSES :</u>	84 364 000 \$

PROGRAMME DES DÉPENSES EN IMMOBILISATIONS
ANNÉES 2020-2021-2022

TITRE	2020	2021	2022
Infrastructures d'eau potable et d'eaux usées TECQ	6 625 900 \$	2 646 600 \$	8 423 800 \$
Construction et réfection de bâtiments et de ponts	2 355 000 \$	1 301 300 \$	1 645 300 \$
Aménagement et réfection dans divers parcs, espaces verts et pistes cyclables	1 928 900 \$	4 741 700 \$	3 314 000 \$
Réfection de chaussées, de trottoirs, de fossés et de cours d'eau	4 906 100 \$	4 018 600 \$	9 168 800 \$
Réaménagement en circulation	165 000 \$	377 500 \$	50 000 \$
Achat et remplacement de matériel roulant, d'équipement et de signalétique	765 000 \$	990 000 \$	800 000 \$
Technologie de l'information	400 000 \$	400 000 \$	400 000 \$
Travaux d'éclairage	100 000 \$	100 000 \$	130 000 \$
Agrile du frêne	100 000 \$	100 000 \$	100 000 \$
TOTAL	17 345 900 \$	14 675 700 \$	24 031 900 \$

Veillez prendre note que cet avis peut également être consulté sur le site internet de la Ville, section mairie / avis publics.

Fait à Saint-Eustache, ce 12^e jour de décembre 2019.

La greffière,
Isabelle Boileau